

Descriptif du droit d'usage « Papeterie - Bureautique »

Conformément aux termes du contrat de concession de droit d'usage des images **Hommes de Terre** ©, par « papeterie - bureautique » on entend tous usages relatifs à tous les types de produits de bureau que l'Entreprise cliente voudrait pouvoir commercialiser avec insertion/impression d'une ou plusieurs images **Hommes de Terre** ©, à savoir et selon son choix :

- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **produit « Papeterie – papier »** ;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **produit « Papeterie – déco »** ;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **produit « Papeterie – ustensiles »** ;
- l'insertion de l'image ou des images retenue(s) en « impression » sur un **produit « Bureautique »** ;
- Tous autres produits de « Papeterie » ou de « Bureautique » d'un autre type ou bien en d'autres matériaux (verre, aluminium, bois, autres) qui s'inscrivent dans la définition « papeterie – bureautique » ;

tous ces droits étant par définition exclusivement réservés à l'usage des images **Hommes de Terre** © et qui ne font l'objet d'aucune autre manipulation, transformation ou retraitement par le Client lui-même ou par un de ses sous-traitants auquel il pourrait faire appel dans le cadre du montage de ces images à l'exception de sa composition et son intégration dans le graphisme final retenu par le Client et ayant reçu l'approbation préalable de **Hommes de Terre** © avant son impression.

Pour
Bruno MILLET

Le Client
Nom, Prénom
.....,
Fonction
.....

Paraphe

Paraphe